

In hoc tumulo requiescit in pace Arimundus bonæ memoriæ qui vixit viginti annos et obiit in pace decimo die Kalendas aprilis.

On peut interpréter les cinq premiers sigles par les mots : *sui deposuerunt ejus corpus*, in hoc tumulo ; mais il ne semble pas possible d'expliquer les sigles qui suivent et qui terminent cette inscription exécutée par une main fort inhabile et dans un temps peu favorable aux lettres.

Après ces inscriptions bourguignonnes dont la dernière doit être rapportée à la domination des rois francs dans le Bugey, je reproduis une épitaphe du XIII^e siècle que j'ai vue, en 1824, dans l'église collégiale de Lagnieu. Ce rapprochement est fait au point de vue de l'étude comparative des inscriptions tumulaires à toutes les époques. Au dernier monument de la barbarie, découvert à Saint-Maurice-de-Rémens, il n'est pas sans intérêt de comparer une inscription dont les caractères, l'exécution correcte et la concision signalent la renaissance des lettres et des arts. Autour d'une grande pierre sépulcrale qui servait de dalle à l'église, on lisait :

HIC IACET BOSO FORTIS MILES
CVM SVIS.

Ci-gît, avec ses proches, Bosen (1), vaillant chevalier.

Pour compléter cette étude des inscriptions tumulaires dans le Bugey à diverses époques, étude monumentale qui caractérise mieux l'histoire de l'esprit humain, des mœurs et des lumières qu'une dissertation, j'ajoute un spécimen du XV^e siècle, recueilli dans l'église collégiale de Poncin. C'est pré-

(1) Ce Bosen était seigneur de Chanves, arrière-fief et maison forte près de Lagnieu, dans le mandement de Saint-Sorlin.